



DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2025

Faire réussir chaque élève :
l'ambition intacte des Régions
malgré les contraintes

28 AOÛT 2025

Contact presse
VIOLAINE HACKE
06 28 47 53 55
vhacke@regions-france.org

Sommaire

Le mot des présidents	3
Les politiques d'éducation des Régions en 10 indicateurs	4
Anticiper les transitions démographique, environnementale et numérique	5
Une carte des formations au service des dynamiques territoriales	10
Orientation : une charte Éducation nationale-Régions	16
Sécurisation des lycées : les Régions engagées	22
L'ambition des Régions pour le bien manger au lycée	28
Des politiques éducatives en soutien aux projets des lycées	36

Le mot des présidents



Carole DELGA
Présidente de
Régions de France



François BONNEAU
Président de la Commission
Éducation Orientation
Formation Emploi

En cette rentrée scolaire 2025, les Régions restent engagées au service des lycéens et de l'ensemble de la communauté éducative.

Les Régions déploient leur action éducative partout sur les territoires, en partenariat quotidien avec le ministère de l'Éducation nationale, dans les lycées d'enseignement général et technologique comme dans les lycées professionnels, et jusqu'au collège pour leurs dispositifs sur l'orientation.

Les actions innovantes et exemplaires présentées dans ce dossier témoignent de l'ambition éducative intacte de nos 18 Régions, de l'hexagone et d'outre-mer. Pour penser le lycée de demain à l'aune du ralentissement démographique. Pour transformer la carte des formations professionnelles au service des dynamiques territoriales. Pour une orientation choisie pour tous les

collégiens et lycéens grâce à l'information sur les métiers et les formations. Pour la sécurisation des établissements, le numérique, la restauration scolaire ou les politiques éducatives.

Avec près de 8 milliards d'euros consacrés à l'enseignement par les 18 Régions, notre effort reste massif sur cette compétence historique pour nos collectivités depuis les premières lois de décentralisation des années 1980. Il a été maintenu pour cette rentrée 2025 malgré les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement.

Mais si elles ne sont pas remises en cause, les annonces qu'a faites cet été le Premier ministre pour le budget 2026 conduiront inmanquablement à moins d'investissement l'année prochaine dans les bâtiments, les équipements, le numérique, à moins de soutien aux projets pédagogiques des établissements : la communauté éducative doit en être bien consciente.

Nous nous opposons avec force à cette façon de faire peser sur les collectivités territoriales une part disproportionnée de l'effort. Les Régions de France ne cautionnent pas cette démarche et refuseront d'être la variable d'ajustement des équilibres budgétaires de la Nation.

La réussite de tous nos jeunes en dépend.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Les politiques d'éducation des régions en 10 indicateurs



3 700

NOMBRE DE LYCÉES publics et privés sous contrat

Enseignement général / technologique professionnel / EREA (publics et privés sous contrat)

Source : DEPP



2,25 M

NOMBRE DE LYCÉENS À LA RENTRÉE

Inscrits dans les lycées publics et privés sous contrat

M : Millions

Source : DEPP



43 016 586 m²

SURFACE TOTALE DES LYCÉES

Régions métropolitaines

Source : Observatoire des politiques régionales



55 800

NOMBRE D'AGENTS RÉGIONAUX* DANS LES LYCÉES

Régions métropolitaines

*Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en équivalent temps plein (ETP)

Source : Observatoire des politiques régionales



7,9 Mds€

DÉPENSES TOTALES D'ENSEIGNEMENT

Mds € : Milliards d'euros

Source : budgets primitifs des 18 Régions



2,5 Mds€

INVESTISSEMENT EN TRAVAUX DANS LES LYCÉES

Soit 1 600 € en moyenne par lycéen

Mds€ : Milliards d'euros

Source : budgets primitifs des Régions



1,01 Md

NOMBRE DE CONNEXIONS ANNUELLES AUX ENT*

*Espaces numériques de travail

Source : Observatoire des politiques régionales



184 M€

DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX LYCÉES PUBLICS

Consentis en raison de la situation financière délicate des établissements (inflation, coût de l'énergie et denrées)

source : xxx



521

EFFECTIFS DES RÉGIONS DE MÉTROPOLE SUR LA COMPÉTENCE INFORMATION MÉTIERS

Source : Observatoire des politiques régionales



29 %

ACHATS DE PRODUITS LOCAUX dans la restauration scolaire

Part moyenne des achats dans les régions métropolitaines

Source : Observatoire des politiques régionales, régions métropolitaines

Anticiper les transitions démographique, environnementale et numérique

Le contexte budgétaire ne doit pas empêcher les Régions d'anticiper la triple transition aujourd'hui à l'œuvre :

- Transition démographique avec l'impact sur l'ensemble de leurs politiques éducatives de la baisse de la natalité à partir des années 2010.
- Transition écologique avec leurs investissements lourds pour des bâtiments bas carbone.
- Transition numérique pour fournir aux communautés éducatives des services et équipements adaptés aux enjeux de l'intelligence artificielle.

Cette triple transition nécessite que l'investissement dans les lycées soit renforcé sur les prochaines années. Or la décision du gouvernement de réduire les ressources des collectivités en 2025 et 2026 va amener les Régions à des arbitrages douloureux.

Le ralentissement démographique peut être une opportunité pour penser le lycée de demain au plus près des réalités locales. Bien anticipé, il pourra dégager quelques marges de manœuvre dans les Régions en déclin démographique. Celles-ci pourraient être utilisées pour leurs politiques d'orientation et d'information sur les métiers, pour lesquelles les Régions seront de plus en plus sollicitées en application du plan Avenir de la ministre de l'Éducation nationale. C'est l'une des propositions de l'étude de Régions de France « Penser le lycée de demain à l'aune du ralentissement démographique » présentée p.6 de ce dossier.

Mais cette enveloppe réduite ne suffira pas face à l'enjeu gigantesque de la transition écologique, qui nécessite des investissements

par dizaines de milliards d'euros pour adapter les quelque 45 millions de mètres carrés des lycées au changement climatique. Les Régions y sont engagées depuis plusieurs mandatures, comme le montre l'exemple de la Région Nouvelle-Aquitaine avec la géothermie présenté p.6. Peuvent-elles reporter ces investissements indispensables ?

Les Régions doivent aussi continuer à investir pour le numérique éducatif, levier puissant pour garantir un accès inclusif et équitable aux apprentissages. Intelligence artificielle au service de la pédagogie, manuels libres, reconditionnement des ordinateurs portables : les exemples développés dans les pages suivantes illustrent la capacité des Régions à innover pour un numérique responsable.

Les Régions, dont les investissements ont été décisifs pour connecter les établissements au très haut débit et fournir des matériels et logiciels performants aux communautés éducatives, ont besoin d'un cadre clair et de financements pour inscrire ces actions dans la durée.

Alors que le secteur du numérique est en plein bouleversement, il est indispensable de clarifier et d'articuler les rôles de chacun, État, collectivités et établissements scolaires, pour savoir qui fait quoi et construire une politique publique du numérique éducatif cohérente, durable et émancipatrice.

Enfin, les Régions doivent aussi financer les plateaux techniques des formations professionnelles, les équipements de sécurité ou les agendas d'accessibilité programmée (Ad'ap) pour les personnes en situation de handicap : autant d'investissements réclamés par la communauté éducative et qui ne peuvent attendre.

L'étude Régions de France sur le ralentissement démographique : anticiper pour adapter le service

La baisse de la natalité en France est l'une des actualités majeures de cette rentrée 2025. Les défis et les opportunités de la transition démographique sur le service public éducatif ont été présentés en juin 2025 dans l'étude commandée par la Commission Education de Régions de France « Penser le lycée de demain à l'aune du ralentissement démographique ». L'étude révèle l'ampleur du phénomène : **un indice conjoncturel de fécondité de 2,02 enfants par femme en 2010 chutant à 1,62 en 2024 et un nombre de naissances vivantes de 832 799 en 2010 n'atteignant plus que 663 000 en 2024**, soit une baisse de plus de 20 %.

Cette évolution démographique interroge l'organisation du service public éducatif dans les territoires : gestion du patrimoine bâti des lycées, organisation des transports et de la restauration scolaires, élaboration de la carte des formations professionnelles et définition des politiques d'orientation. Autant d'enjeux qui nécessitent une adaptation des politiques publiques dans le contexte de transition démographique. Pour y répondre, les Régions développent une approche structurée en deux temps.

D'abord, les Régions **anticipent la baisse des effectifs lycéens par l'élaboration d'un diagnostic et d'une ingénierie territoriale. Quelques exemples de ces stratégies** : agence dédiée à la prospective en Hauts-de-France, outil informatique Ici2050 en Bourgogne-Franche-Comté, partenariat avec l'Observatoire de l'économie en Centre-Val de Loire, projet d'observatoire en Occitanie, ou encore commande d'études à l'Insee en Bretagne.

Ensuite, elles mettent en oeuvre des **politiques d'adaptation**. Cela passe par la mutualisation des plateaux techniques, le partage des espaces de restauration scolaire, l'ouverture des équipements sportifs aux associations locales...

Certaines Régions innovent aussi en ouvrant leurs lycées aux tiers en dehors du temps scolaire, créant de nouveaux espaces de vie territoriale.

Ces pratiques déployées en réponse au ralentissement démographique participent à **réinventer le service public éducatif**, à faire du lycée, outre un centre de ressources pédagogiques, un lieu de vie ouvert sur son territoire, un lieu où se croisent différents publics et où les usages sont réinventés.

Quatre leviers pour penser le lycée de demain

L'étude de Régions de France formule quatre recommandations structurantes pour relever le défi de la transition démographique :

1. Favoriser une gouvernance partagée pour piloter collectivement la transition par la création d'instances régionalisées de concertation.
2. Engager une démarche de prospective par l'élaboration conjointe des projections démographiques entre autorités académiques et collectivités territoriales, dépassant la logique annuelle pour construire une vision à moyen et long terme.
3. Développer des dispositifs intégrés associant transports, hébergement et restauration dans la réflexion sur le lycée de demain.
4. Renforcer la mission d'information-métiers pour consolider cette compétence régionale dans une perspective de long terme.

Anticiper les transitions démographique, environnementale et numérique



Lycées de Nouvelle-Aquitaine, le déploiement massif de la géothermie pour réduire les émissions de CO₂



La transition énergétique est dictée par les impératifs de lutte contre le dérèglement climatique. La Région Nouvelle-Aquitaine a l'objectif de diviser par 4 ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) pour les 296 EPLE à l'horizon 2050. Cet objectif s'intègre dans la mise en œuvre du décret tertiaire avec ses obligations de réduction des consommations énergétiques ainsi que dans celui de la réglementation environnementale 2020 qui vient introduire l'obligation de réduire l'impact carbone pour les constructions neuves et que la Région entend également appliquer aux opérations de rénovation.

La nécessité de réduire les émissions de GES oblige à substituer les énergies fossiles par des énergies décarbonées. Elle est amplifiée par l'impératif économique de réduire la dépendance énergétique.

La Région Nouvelle-Aquitaine conduit depuis près de 15 ans une feuille de route qui anticipe tous ces aspects avec actuellement 91 EPLE substitués.

Différents scénarios financiers ont été étudiés pour simuler l'atteinte des objectifs. Le recours à la géothermie de minime importance (GMI) partout où cela est possible est un des plus efficient. Cette solution permet de diviser par 10 les émissions de CO₂ et diviser par 2 ou 3 le coût moyen du chauffage dans les établissements et par 2 les coûts d'exploitation.

Les crédits dédiés à la transition énergétique ont été doublés entre le PPI1 et le PPI2 pour être portés à 28 M€/an afin d'accélérer le déploiement de la géothermie.

A ce jour, 12 installations de géothermie sont opérationnelles dont 6 permettent également la mise en œuvre de géocooling. Cette solution complémentaire, étudiée au cas par cas, permet d'adapter les bâtiments le nécessitant aux impacts du changement climatique.

En 2050, l'ensemble des EPLE devront être substitués pour atteindre les objectifs. La géothermie peu profonde est envisageable pour environ 80 d'entre eux dont 15 sont déjà en étude. En complément, 28 EPLE sont également programmés en substitution, principalement par raccordement à des réseaux de chaleur urbains.

CONTACT PRESSE

Rachid BELHADJ

presse@nouvelle-aquitaine.fr

Tél. : 05 57 57 02 75

Anticiper les transitions démographique, environnementale et numérique



Des manuels libres : la Région Île-de-France et la région académique unissent leurs forces

Qu'est-ce qu'un manuel libre ?

C'est un manuel, nativement conçu en numérique, issu du partenariat fort entre la Région Île-de-France et la région académique. Il est élaboré par des inspecteurs et des enseignants des académies franciliennes et mis à disposition de tous les professeurs et lycéens de la région gratuitement.

Granulaire et articulé autour de contenus structurés, il peut être utilisé tel quel ou personnalisé, réorganisé et enrichi de documents selon les besoins pédagogiques des enseignants.

Son contenu est mis à jour chaque année pour être en lien avec l'actualité et suivre les évolutions des programmes.

Il permet d'adapter les séquences pédagogiques aux besoins des élèves et favorise la différenciation.

Un projet ambitieux

À la rentrée, les enseignants disposeront de 26 nouveaux manuels, soit une offre globale de 50 manuels libres, couvrant le tronc commun de 2^{de}, 1^{re} et terminale GT et la moitié de celui de la voie professionnelle.

La Région Île-de-France et la région académique adressent aussi des besoins de niche (Sécurité

Bac Pro), ou non couverts par les manuels éditeurs (Philosophie en terminale Pro) et des besoins transverses (Élèves à besoins éducatifs particuliers - Manuel pour les enseignants).

La Région fait évoluer les manuels libres de Physique-Chimie et de Français pour proposer aux élèves des exercices de méthodologie et d'entraînement adaptatif avec l'IA conçus par leurs auteurs, s'appuyant sur les technologies des entreprises Edumalin et EvidenceB.

Un accompagnement dédié de la société Pearltrees a permis de former un quart des enseignants de la région Île-de-France à l'utilisation de la plateforme des manuels. Cet effort de formation se poursuivra tout au long de l'année scolaire 25-26.

L'IA au service des enseignants

Depuis fin janvier, la nouvelle version de Pearltrees dotée d'une IA, Spirit, a été mise à disposition des enseignants. Véritable assistant pédagogique, elle les aide à créer tout type de document : cours, exercices, variations d'exercices, activités pédagogiques... En quelques mois, 10 000 enseignants s'en sont déjà emparés pour réaliser de nouveaux contenus, notamment à partir des manuels libres.

CONTACT PRESSE

servicepresse@iledefrance.fr

Anticiper les transitions démographique, environnementale et numérique



La Région Normandie récupère et reconditionne les ordinateurs portables du Pack numérique Lycéen

La Région Normandie déploie depuis la rentrée scolaire 2021 le « Pack numérique lycéen », ensemble de mesures destinées aux lycéens normands pour favoriser l'inclusion et lutter contre la fracture numérique, développer les compétences transversales et numériques, soutenir la transition numérique et faire évoluer les usages numériques au sein des lycées.

Le Pack numérique lycéen comprend :

- Le prêt d'un ordinateur portable pour les lycéens volontaires, à utiliser à domicile et au lycée pour la scolarité et les besoins personnels, donné aux lycéens en fin de scolarité en cas de besoin déclaré pour la poursuite d'études supérieures ;
- Des infrastructures WIFI étendues de manière généralisée dans les lycées publics ;

- Des ressources et manuels numériques variées dans les lycées publics ;
- Une médiation de proximité dans chaque lycée public grâce à une équipe de 7 médiateurs.

Depuis 2024, la Région Normandie organise la récupération et le reconditionnement des ordinateurs portables que les lycéens en fin de scolarité ne souhaitent pas conserver. Cette action s'inscrit dans la politique de numérique responsable de la collectivité et répond aux aspirations des lycéens.

En 2024, plus de 1000 ordinateurs ont pu ainsi être récupérés et reconditionnés. Près de 90% d'entre eux étaient en bon état et vont pouvoir être redéployés à la rentrée scolaire 2025. Cette année, la campagne de récupération a été lancée fin juin 2025 : plus de 1500 lycéens ont d'ores et déjà déclaré souhaiter restituer leur ordinateur à la Région.

CONTACT PRESSE

Charlotte CHANTELOUP

charlotte.chanteloup@normandie.fr

Tél. : 06 42 08 11 68

Une carte des formations au service des dynamiques territoriales

Les Régions sont responsables de la carte des formations professionnelles initiales depuis les premières lois de décentralisation, et ce, dans le cadre d'un régime de compétences partagées avec l'État déconcentré. Elles exercent cette compétence sur le continuum qui va de l'éducation au développement économique, en passant par l'orientation et l'information sur les métiers.

Les Régions ont toujours soutenu la voie professionnelle : elle n'est absolument pas une voie de garage, mais au contraire, une université de proximité et des métiers, un vecteur d'ascenseur social y compris pour les élèves les plus fragiles. Elle doit être développée et valorisée comme l'a été l'apprentissage ces dernières années.

Il est encore trop tôt pour percevoir tous les effets de la réforme de 2023 qui a engagé la transformation de la carte des lycées professionnels.

Globalement les Régions accompagnent cette transformation. Elles font leur travail au côté des académies et des branches professionnelles pour favoriser les formations qui offrent les

meilleures perspectives en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études.

Les données sont encourageantes : un taux de transformation (addition des créations et suppressions de formations) entre 5 % et 12 % selon les régions, y compris les colorations de diplômes. Pour les seules formations industrielles, le ministère comptabilise un solde net de 2 786 places créées supplémentaires pour la rentrée 2025, 5 307 places font l'objet de colorations.

Mais aujourd'hui plusieurs mesures continuent d'irriter les Régions :

- le **déploiement des bureaux des entreprises** dans chaque lycée professionnel s'est fait sans concertation avec les Régions, alors qu'elles sont en charge du développement économique et connaissent parfaitement les entreprises de leur territoire.
- la **rénovation des diplômes (180 examinées par les ministères en 2025 et 137 prévues en 2026)** qui place les Régions dans l'impossibilité financière et technique d'assurer l'évolution des plateaux techniques concernés.

- La **plateforme Orion**, outil d'aide à la décision sur la carte des formations professionnelle, conçu par l'Etat sans les Régions, qui ne donne pas aux Régions un rôle égal à celui des Régions académiques, contrairement aux dispositions légales du Code de l'Éducation. En cette rentrée, un travail s'engage avec le ministère afin que le rôle des Régions soit pleinement reconnu : cela demandera des développements informatiques qui auraient pu être faits dès le départ...
www.education.gouv.fr/evolution-de-la-carte-des-formations-professionnelles-de-niveaux-3-5-450668

Les Régions soutiennent les préconisations du rapport IGESR sur l'évolution de la carte des formations professionnelles publié le 19 juin 2025 pour veiller à ce qu'Orion « reste un instrument de support à la décision et non un dispositif d'évaluation de la politique publique ».

À moyen terme, la question reste posée d'une vraie réforme du lycée professionnel par un pilotage régional effectif des formations.

Retrouver une visibilité sur l'offre de formation en apprentissage

La réforme de 2018 a certes accru considérablement le nombre d'apprentis, mais elle a surtout favorisé l'apprentissage dans le supérieur : les niveaux bac et infra ont moins progressé.

Confié au privé l'apprentissage s'est logiquement développé partout où il est rentable d'ouvrir un CFA, au détriment des territoires péri-urbains et ruraux où il est moins profitable. Les économies annoncées au printemps dernier sur le financement de l'apprentissage aggravent la situation dans de nombreux CFA.

Les Régions, qui ont perdu leur compétence sur l'apprentissage en application de la loi de 2018, n'ont pas les moyens de remédier à cette situation : les enveloppes qui leur sont versées chaque année par France Compétences (181 M€ pour l'investissement et 88 M€ pour le fonctionnement) sont dérisoires par rapport aux besoins de financement des CFA.

La réforme leur a enlevé la visibilité qu'elles avaient sur l'ensemble des formations professionnelles initiales sur leur territoire : d'où la demande des Régions à la ministre du Travail d'un élargissement à l'apprentissage des missions du CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles). Les Régions attendent le décret qui leur a été promis par la ministre en avril dernier.

Une carte des formations au service des dynamiques territoriales

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Les colorations de diplômes professionnels

L'adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins en emploi des territoires et des filières d'activité constitue un enjeu important pour contribuer à l'attractivité des formations et au développement économique.

La « coloration » répond à ce besoin : le projet pédagogique construit vise à intégrer les composantes spécifiques à un secteur d'activité dans le cadre du référentiel et des programmes existants. Elle est le plus souvent mise en place via des heures « PACTE » des enseignants.

Ces colorations permettent aux lycées de renforcer leur lien au territoire et de rendre plus attractives les formations.

Une dynamique s'est installée en région en application de la Mesure n°2 du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles : le développement de la coloration de l'offre de formation en cohérence avec les spécificités territoriales.

Depuis 3 ans, 49 établissements publics et privés ont mis en place 90 colorations de diplômes. La moitié concernent le secteur de l'industrie. Ces colorations sont validées dans le cadre des travaux annuels conduits par la Région et les autorités académiques sur la carte des formations.

Ces compétences acquises sont valorisées par des attestations spécifiques et des open badges codéveloppés par les autorités académiques et le secteur professionnel.

Ces colorations sont rendues visibles dans les documents d'orientation de la Région.

Une première évaluation du dispositif est en cours et sera présentée au Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.



Des exemples :

- Un dossier soutenu par deux lycées pour une coloration « Commercialisation et services des pièces automobiles » du BTS management commercial opérationnel à Gray en partenariat avec le lycée de l'automobile tout proche.
- « Accompagner le handicap », coloration mise en place au sein du bac pro service aux personnes au lycée de Blanzay.

CONTACT PRESSE

Marie SOUVERBIE

marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr

Tél. : 03.80.44.34.66

Une carte des formations au service des dynamiques territoriales



Ouverture de deux formations très attendues

La Collectivité de Corse est engagée à renforcer l'offre de formations supérieures sur son territoire afin de répondre durablement aux besoins de la population insulaire. Deux formations nouvelles ouvrent leurs portes en cette rentrée :

1. un diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTS-IMRT) au lycée FESCH d'Ajaccio. Il formera, en trois ans, des techniciens supérieurs spécialisés. Ces professionnels interviennent dans des activités techniques et de soin, qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

Le métier de manipulateur en électroradiologie médicale est en tension en France en raison d'effectifs insuffisants, d'un manque d'attractivité et de l'absence de reconnaissance du statut de soignant. Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales de 2020 préconisait la nécessité de renforcer l'attractivité, quelle que soit la discipline, à savoir radiologie, médecine nucléaire ou encore oncologie-radiothérapie.

La Corse n'échappe malheureusement pas à la règle, et à l'instar de la majorité des territoires, elle se trouve également confrontée à une pénurie de professionnels dans ce domaine. En effet, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Corse a quantifié, dans le cadre d'une enquête d'opportunité, un besoin d'un peu plus de 80 professionnels en matière de recrutements sur les 10 prochaines années.

Voilà pourquoi il a paru essentiel à la Collectivité de proposer une formation visant à répondre à un besoin de professionnels sur le territoire, à offrir des perspectives d'emplois, mais aussi à éviter aux étudiants corses des déplacements

hors de Corse.

2. Une formation Officier Chef de Quart Passerelle International (OCQPI) au lycée maritime Jacques FAGGIANELLI de Bastia.

La formation prépare les officiers de la marine marchande destinés à travailler sur des navires de commerce sur tous les océans et mers. La reconnaissance au grade licence permet de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur ou de présenter des concours administratifs.

La formation se déroule en trois ans répartis sur six semestres, dont un semestre embarqué sur des navires lors de la dernière année. Le recrutement s'effectue via la plateforme Parcoursup. Un effectif maximum de 24 élèves est prévu par classe de 1^{re} et 2^e année.

Cette formation est aujourd'hui dispensée uniquement au Havre avec des coûts de déplacement et de formation importants. Le diplôme répond à des besoins locaux, les armateurs opérants sur les lignes insulaires ayant un fort besoin en officiers.

Un partenariat a donc été établi avec l'ENSM (Ecole Nationale Supérieure Maritime), la Corsica Linea, La Méridionale et CMA-CGM.



CONTACT PRESSE

presse@isula.corsica

Une carte des formations au service des dynamiques territoriales



Une carte des formations au service des dynamiques territoriales et économiques

La Région Hauts-de-France exerce pleinement ses compétences en matière de planification et d'adaptation de l'offre de formation, avec une attention particulière portée à l'équilibre territorial, à la réponse aux besoins en compétences des filières stratégiques et à l'accompagnement des mutations économiques. En lien étroit avec les acteurs académiques, professionnels et institutionnels, elle pilote une carte des formations professionnelles renouvelée, construite sur une approche pluriannuelle et concertée.

La Région soutient également le développement de l'apprentissage via des appels à projets ciblés, des aides à l'investissement pour les CFA, ainsi que des dispositifs d'amorçage de nouvelles formations. L'objectif est de favoriser l'émergence de parcours dans les secteurs porteurs, les métiers en tension, les filières rares ou d'avenir, notamment dans les territoires sous-dotés. En 2025, ces orientations se traduisent

concrètement par l'ouverture de formations innovantes (exploitation de données par drones, industrie aéronautique, électronique, etc.) et par l'augmentation de l'offre dans les champs sanitaire et social, avec 600 nouvelles places pour les formations d'aides-soignants et d'auxiliaires de puériculture par la voie de l'apprentissage.

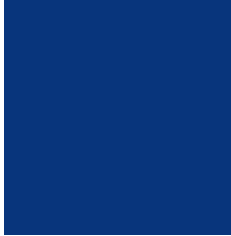
Par ailleurs, la Région expérimente une démarche de co-construction de l'offre de formation supérieure, en lien avec l'Université de Lille et d'Amiens et les filières économiques régionales, dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

À travers cette stratégie, la carte des formations s'affirme comme un outil structurant au service de l'aménagement du territoire, de la cohésion sociale et du développement économique régional.

CONTACT PRESSE

Peggy COLLETTE

peggy.collette@hautsdefrance.fr



Orientation : une charte Éducation nationale-Régions

Elisabeth BORNE a présenté le 5 juin son plan « Avenir » sur l'orientation lors d'un déplacement au lycée Joséphine BAKER à Hanches en Région Centre-Val de Loire.

Régions de France a partagé les constats dressés par la ministre après six mois de concertation nationale sur l'orientation :

- l'orientation dans le parcours scolaire est vécue comme très insatisfaisante par une large majorité des jeunes et des familles ;
- l'orientation ne parvient actuellement pas à lever ni même à réduire les déterminismes sociaux ou de genre ;
- l'orientation ne permet pas aujourd'hui à chaque jeune et à chaque famille d'appréhender la réalité et l'évolution des activités professionnelles et des métiers.

Les Régions se sont saisies des lois de 2014 et 2018 pour ouvrir le monde de l'éducation sur la réalité et l'évolution des métiers, par leur offre de services et l'engagement de leurs équipes.

En cette rentrée scolaire, elles ont souhaité formaliser leur engagement auprès de la ministre de l'Éducation nationale à travers **une charte articulant la responsabilité de chacun**. Cette charte signée en juillet 2025 par Elisabeth BORNE et François BONNEAU garantit la complémentarité des missions de l'État d'une part et des Régions d'autre part sur l'éducation

à l'orientation et l'information sur les métiers, de manière à éviter les doublons. Les signataires s'engagent à construire une maison commune numérique dédiée à l'orientation à partir de la plateforme nationale Avenir(s) de l'ONISEP et des plateformes régionales.

État et Régions s'engagent à mettre en œuvre le cadre national de référence de 2019 en l'adaptant aux réalités territoriales par le recours à **des expérimentations conduites en académie**.

Par ailleurs, État et Régions valoriseront leurs compétences dans le cadre du **plan de formation académique à destination des agents qui remplissent la mission d'éducation à l'orientation** (chefs d'établissements, enseignants, documentalistes, Psy-EN etc...). Ceci permettra l'organisation conjointe des temps dédiés à l'orientation au collège et au lycée : les 4 demi-journées par an prévues dans le plan Avenir.

Autre nouveauté, l'État s'engage à **présenter de manière systématique l'offre de services des régions aux chefs d'établissement** dans les réunions départementales et infra départementales conduites par les DASEN. Enfin, chaque établissement doit se doter d'un **projet pluriannuel d'orientation** qui intègre les services d'information à l'orientation proposés par les régions.

Si elle clarifie les compétences de chacun, la

charte ne réglera pas tout face au morcellement de la compétence en matière d'orientation. Comme l'a démontré l'étude publiée en octobre 2024 pour les 10 ans du Service public régional de l'orientation, la multiplicité des acteurs porteurs d'une partie de cette compétence conduit à **des doublons d'action**, que les finances publiques n'ont plus la capacité d'assumer, **une illisibilité du système d'orientation** pour les bénéficiaires, et au final, une dilution de la responsabilité.

Face à cette situation, Régions de France estime qu'il est aujourd'hui nécessaire d'avoir **un seul acteur pilote au niveau régional**, échelon validé par tous comme adéquat pour adresser ces enjeux, des politiques d'orientation. En ce sens,

elles revendiquent la compétence pleine et entière sur leur territoire en la matière. En tout état de cause, **un transfert de la compétence devra s'accompagner d'un transfert de moyens**.

Enfin, un autre besoin de clarification est apparu avec les nouveaux comités locaux pour l'emploi (CLPE). Créés par la loi plein emploi du 18 décembre 2023, les CLPE peuvent se recouper avec le SPRO territorialisé. Les Régions doivent être au minimum co-présidentes de ces instances pour s'assurer de leur complémentarité avec leurs actions d'orientation.

Les 4^e Rencontres inter-régions les 12 et 13 novembre dans le cadre de SOPRO à La Rochelle

Les 12 et 13 novembre, Régions de France participera à la 2^e édition du Salon des professionnels de l'orientation (SOPRO) organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine à La Rochelle (Espace Encan)

Ce grand rendez-vous accueillera les 4^e rencontres inter-régions sur l'orientation.

En particulier, une conférence est prévue le **12 novembre (11h30-12h45)** pour tirer les enseignements de la territorialisation de la compétence. Comment les Régions appréhendent-elles la compétence qui leur a été transférée en matière d'orientation ? Quelles convergences et quelles spécificités régionales observe-t-on ? Comment vivent-elles leur collaboration avec l'Etat, les Rectorats ou l'Onisep ? Quelles évolutions peuvent être envisagées ?

Élus régionaux et parlementaires répondront à ces questions.

Pour vous inscrire <https://salon-orientation.pro/>



La Région renforce son action pour l'orientation scolaire

Aller vers les jeunes et leurs familles et répondre au plus près des besoins des territoires, tels sont les grands enjeux portés par la Région Occitanie en matière d'orientation.

La Région Occitanie poursuit son engagement en faveur de la jeunesse sur le champ de l'orientation scolaire, priorité stratégique du Plan régional Jeunesse Occitanie adopté en mars 2023. L'Occitanie renforce son action à travers la démarche d'« aller vers » articulée autour de 5 axes :

- territorialiser l'information sur les métiers ;
- renforcer l'attractivité des métiers et des formations, pour aider aux choix d'orientation ;
- mobiliser les acteurs locaux, et impliquer les partenaires régionaux ;
- donner à voir et enrichir l'information délivrée aux jeunes et à leurs familles ;
- faire de la Région Occitanie, une Région exemplaire et inclusive.

Zoom sur deux dispositifs emblématiques de la politique régionale Orientation Scolaire en Occitanie :

- **Déploiement de la Maison de l'Orientation Mobile (MOM) :** depuis la rentrée 2022 et dans le prolongement des Maisons de l'Orientation de Toulouse et Montpellier, deux véhicules sillonnent le territoire régional à la rencontre des publics : élèves, étudiants et demandeurs d'emplois,

en priorité dans les zones rurales et les quartiers politique de la ville. Animées par des conseillers en information, les MOM proposent une action pédagogique moderne en lien avec les partenaires de l'Éducation nationale et du Service Public Régional de l'orientation : ateliers d'orientation, séances d'information sur les métiers et mise à disposition de ressources sur les métiers et formations.

Depuis le début du dispositif ce sont 298 interventions qui ont été organisées à destination de 18000 bénéficiaires.

- **Essaimage des rencontres « Id.Métiers l'évènement » :** ces rencontres sont organisées en direction des collégiens de 4^e et 3^e, avec l'appui de nombreux et variés partenaires, selon un format « les jeunes parlent aux jeunes ».

Depuis la mise en œuvre du concept en 2022, 7 événements ID.Métiers ont été déployés au bénéfice de 15000 élèves de 4^e et de 3^e scolarisés dans des collèges en Occitanie (soit 12 % des élèves de 4^e et 3^e du territoire régional). 73 % de jeunes ayant participé à ces évènements déclarent avoir découvert de nouveaux métiers. Pour l'année scolaire 2025-2026, 3 nouveaux évènements sont programmés d'octobre à février.

Ces projets sont organisés en collaboration avec les autorités académiques, notamment dans le cadre d'une expérimentation régionale dédiée à l'orientation scolaire en collège, menée dans 7 établissements en vue d'y décliner de nouveaux formats d'actions.

CONTACT PRESSE

service.presse@laregion.fr

Orientation : une charte Éducation nationale-Régions



De l'orientation à l'excellence : un parcours 100 % sud

Depuis 2018, la Région Sud fait de l'orientation un levier de réussite, en rapprochant les jeunes des métiers porteurs, des filières stratégiques et des acteurs économiques du territoire.

Pour cela, elle déploie une stratégie à 360° :

- la plateforme Stages au Sud, qui sera lancée à l'automne avec plus de 1000 offres de stages dès la classe de 3^e ;
- le bus Orientis, qui sillonne la Région pour proposer aux établissements une immersion interactive dans les filières stratégiques régionales et 36 métiers d'avenir (réalité virtuelle, quiz, vidéos, conseils personnalisés) ;
- la newsletter Orient'Actus, lancée en mars 2025, qui relaie actualités, outils et témoignages ;
- des campagnes ciblées sur les métiers de la naturalité, du numérique, de l'ingénierie ou encore de la transition écologique ;
- le site régional www.orientation-regionsud.fr : portail complet pour tout savoir sur les métiers, les formations qui y mènent, les tendances d'emploi et les perspectives en région Sud.

Un temps fort : les finales nationales WorldSkills 2025 à Marseille

Point d'orgue de cette mobilisation : l'accueil à Marseille, du 16 au 18 octobre 2025, des finales nationales des WorldSkills, la plus grande



compétition des métiers et des compétences en France.

À l'initiative de cette candidature, la Région Sud a porté un projet exemplaire et engagé, fondé sur des valeurs fortes :

- Écoresponsabilité : produits locaux et recyclés, mobilisation du réseau de transport régional ;
- Inclusion : pour la première fois, les Worldskills et les Abilympics sont réunis, rassemblant jeunes valides et en situation de handicap dans une même compétition. Une façon forte de montrer que la passion et le savoir-faire n'ont pas de barrières.

Pendant trois jours, 827 compétiteurs venus de toutes les régions françaises s'affronteront dans plus de 60 métiers.

La Région Sud y défendra fièrement ses couleurs avec 75 jeunes talents, sélectionnés à l'issue d'épreuves régionales exigeantes.

Portés par la passion, la précision et l'excellence, ces jeunes incarnent l'avenir de nos métiers et de nos territoires.

Bien plus qu'une compétition, les Worldskills sont une célébration des talents, une vitrine des métiers et un tremplin pour la jeunesse.

Plus de 20000 collégiens et lycéens y sont attendus pour découvrir, tester et s'inspirer. Une occasion unique de faire tomber les préjugés, d'ouvrir des horizons professionnels concrets et de révéler des vocations.

La Région Sud est fière d'accompagner ces talents et de construire, avec ses partenaires, une politique d'orientation ambitieuse, accessible et tournée vers les métiers de demain.

CONTACT PRESSE

servicedepresse@maregionsud.fr



« Kap réussite » : un programme innovant contre le décrochage scolaire

En cette rentrée, la Région Réunion franchit un pas supplémentaire pour réduire les inégalités et donner à chacun de ses enfants la possibilité de construire son avenir. « Kap réussite », son nouveau dispositif de soutien scolaire et de mentorat à destination des lycéens, se veut une réponse pragmatique et concrète au défi du décrochage scolaire.

À La Réunion, ce sont plus de 3100 mineurs qui quittent chaque année le système scolaire sans diplôme ni qualification. Ces jeunes à la scolarité courte, peu ou pas diplômés, rencontrent de grandes difficultés pour s'insérer. Au-delà des chiffres, les souffrances qu'ils ressentent sont l'exact contraire de la promesse républicaine qui donne sa chance à chacun.

Déployé à titre expérimental dans 9 établissements et pour 900 lycéens, « Kap Réussite » s'adresse à des élèves identifiés en début d'année comme ayant des besoins spécifiques, avant qu'ils ne décrochent totalement. A l'issue de cette première étape, l'objectif de la Région est de le généraliser l'année prochaine dans les 45 lycées de l'île.

Gratuit pour les familles, ce programme propose un accompagnement personnalisé aux élèves rencontrant des difficultés ou ayant besoin d'un appui méthodologique. Il s'appuie sur l'expertise d'étudiants en master ou en doctorat, qui animent des séances en présentiel dans les établissements. Ces séances sont proposées aux élèves par groupes de 8, à raison de deux heures par session, dans des espaces dédiés. Conçues

en étroite collaboration avec les équipes éducatives, ces interventions s'adaptent aux besoins spécifiques des élèves autour de quatre grands axes :

- soutien scolaire dans l'ensemble des disciplines ;
- ateliers thématiques sur l'orientation post-bac et la maîtrise de Parcoursup ;
- modules dédiés à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle ;
- autres actions déterminées par les équipes éducatives.

Fruit de la collaboration de la Région avec plusieurs acteurs majeurs du territoire, le Rectorat, l'Université, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ce dispositif a été mûri de façon exemplaire ces dernières années en lien étroit avec Régions de France: séminaire début avril 2025 avec plus de 150 participants dont Kamel CHIBLI, Marie-Florence BULTEAU-RAMBAUD et Atissar HIBOUR, «Peer-review » avec 8 acteurs européens du domaine éducatif, politique et de l'emploi, déplacement de la Commission Éducation-Orientation de Régions de France en mars 2024, publication de l'étude INSEE sur les statistiques du décrochage scolaire...

La présidente Huguette BELLO exprime sa « grande fierté » que La Réunion soit « en première ligne sur ce sujet absolument majeur ». « Chaque jeune que nous parviendrons à raccrocher à un projet, à un apprentissage, à une passion sera une victoire pour la société toute entière », conclut la présidente de Région.

CONTACT PRESSE

com@cr-reunion.fr



Sécurisation des lycées : les Régions engagées

Le sujet de la sécurisation des bâtiments scolaires revient régulièrement sous les feux de l'actualité, lorsque des tragédies surviennent aux abords ou dans les établissements, et au quotidien, avec la violence de plus en plus présente.

Le rapport annuel de performances 2024 de la Mission enseignement scolaire, publié le 16 avril 2025, constatait une augmentation de la proportion d'actes graves de violences d'un point dans les lycées (6,1 pour 1000) et de 2,4 points dans les lycées professionnels (22,6 pour 1000).

Les Régions agissent sur ce sujet de la sécurité des établissements depuis 40 ans qu'elles exercent la compétence sur le bâti scolaire, en partenariat avec l'Éducation nationale et en lien avec les forces de l'ordre : ce sujet est une priorité pour elles.

Leurs investissements n'ont cessé de se renforcer au fil des années pour assurer la sécurité de tous les membres de la communauté éducative dans les 3700 lycées dont elles ont la charge : plusieurs centaines de millions d'euros y ont été consacrés depuis 2016.

Aujourd'hui quasiment 100 % des lycées bénéficient, sous l'autorité des Rectorats, d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) adapté aux spécificités de chaque établissement : ils définissent des règles à suivre en cas de risques majeurs, de menaces, d'intrusions ou tout forme d'attaque au sein ou aux abords de l'établissement. La vidéoprotection est déjà une réalité à l'entrée des établissements.

La sécurité est l'affaire de tous et tous les acteurs, État, collectivité, élèves, enseignants, personnels font partie d'une même chaîne.

Suite au drame survenu le 24 avril au lycée Notre-Dame-de-Toutes-Aides à Nantes, Kamel CHIBLI a participé à la mission nationale sur les violences commises par des mineurs armés, qui a rendu son rapport le 28 mai au Premier ministre.

Outre les propositions pour renforcer l'interdiction du port d'armes par les mineurs et leur vente, le rapport insiste sur deux problématiques : la santé mentale des jeunes et la parentalité.

Alors que les jeunes sont confrontés souvent très tôt à des images ultra-violentes, haineuses ou véhiculant des stéréotypes, ils doivent être mieux accompagnés par une communauté d'adultes informés des risques : au premier chef leurs parents, mais aussi la communauté éducative y compris les personnels ATTEE, les professionnels du secteur social et sanitaire, ainsi que les acteurs locaux et associatifs.

L'enjeu est celui de la formation de la communauté éducative au repérage numérique, à la prévention, à la gestion de crise et aux premiers secours.

Cela pose aussi le sujet de la pénurie de médecins et infirmières scolaires dans les établissements. Malgré les économies budgétaires, la ministre s'est engagée à renforcer dans le budget 2026 le nombre d'infirmiers et d'infirmières scolaires, de PsyEN et d'assistants des services sociaux.

Sécurisation des lycées : les Régions engagées



La sécurisation des lycées : une priorité régionale depuis 2016

Depuis 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait de la sécurité dans les lycées une priorité claire et assumée. Consciente des enjeux croissants en matière de sûreté dans les établissements scolaires, elle a été la première en France à déployer une politique ambitieuse et structurée de sécurisation. Cette stratégie, portée par la volonté de Laurent WAUQUIEZ, s'est traduite par des décisions concrètes avec la mise en place, dans les lycées, de dispositifs de la chaîne de protection (vidéoprotection ; filtrage ; contrôle d'accès ; alarmes ; Plan Particulier de Mise en Sûreté dont 100 % des lycées sont dotés).

Un cap renforcé avec le pacte régional pour la sécurité

En 2021, la Région a décidé d'aller encore plus loin avec le Pacte régional pour la sécurité, adopté comme priorité du nouveau mandat. Doté de 300 millions d'euros, ce plan ambitieux marque une nouvelle étape dans la stratégie régionale : il a permis, dès octobre 2022, le déploiement d'équipes mobiles d'accueil renforcé dans les trois académies du territoire.

Un plan de sécurisation d'ampleur régionale

Aujourd'hui, les résultats parlent d'eux-mêmes :

- 600 tourniquets ont été installés dans les lycées de la Région ;
- 316 sites publics et 226 établissements privés ont fait l'objet d'interventions de sécurisation (vidéoprotection, filtrage, contrôle d'accès, périmètres sécurisés...) ;
- plus de 90 % des établissements publics bénéficient d'un système de sécurité

renforcée, incluant contrôle des accès, vidéoprotection et agents d'accueil formés ;

- ainsi, 100 % des lycées d'Auvergne-Rhône-Alpes sont aujourd'hui équipés d'au moins un dispositif de sécurité mis en place par la Région.

Les établissements où l'installation classique de dispositifs de filtrage est techniquement difficile (bâtiments historiques, lycées agricoles, contraintes patrimoniales) bénéficient d'un « pack sécurité » régional, comprenant la sécurisation du périmètre, le contrôle d'accès, la vidéoprotection, les alarmes, ainsi que les dispositifs PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) adaptés.

Au total, 102 millions d'euros ont été investis depuis 2016 dans la sécurisation des établissements publics et privés du territoire.

Aller plus loin pour anticiper les nouvelles menaces

Parce que les menaces évoluent, la Région a demandé à pouvoir expérimenter de nouvelles technologies, avec deux priorités :

- les scanners corporels, inspirés du modèle aéroportuaire, pour renforcer le contrôle aux entrées sans ralentir les flux ;
- la vidéo intelligente, ou vidéo algorithmique, pour détecter automatiquement des comportements suspects et intervenir rapidement en cas de menace.

La sécurisation de nos lycées est un engagement constant. Face aux risques, la Région Auvergne-Rhône-Alpes reste mobilisée, pragmatique et résolue à protéger la jeunesse.

CONTACT PRESSE

Tél. : 04 26 73 48 20

Sécurisation des lycées : les Régions engagées



Un plan régional pluriannuel de sécurisation des lycées publics

La Région Grand Est est aux côtés des chefs d'établissement pour augmenter le niveau de sécurisation des 235 lycées publics afin de les adapter aux évolutions du contexte actuel, de façon pragmatique et en s'inscrivant dans la durée.

Ainsi qu'elle l'a fait résolument depuis 2017 (12M€ dépensés de 2017 à 2023), en accompagnement des chefs d'établissement dans leurs projets de sécurisation exprimés dans le cadre d'un dialogue conjoint et constant, elle a entrepris depuis 2024 un renforcement de ses actions qui s'est traduit notamment par la programmation de moyens financiers exceptionnels (15M€ en 2024 et 2025), en faveur, en particulier, de trois axes d'intervention : financer les dispositifs d'alerte (PPMS), renforcer les accès, organiser des systèmes complets et connectés incluant la vidéoprotection.

En premier lieu, la Région a organisé la couverture de ses établissements par des dispositifs d'alerte PPMS, complétée récemment, après enquête et dialogue avec les établissements, par le déploiement de 43 systèmes neufs dans le Grand-Est en 2024, au meilleur niveau technologique et fonctionnel.

En deuxième lieu, la Région a accéléré les investissements pour renforcer et compléter

les enceintes des établissements par des aménagements physiques appropriés (murs, clôtures, portails, portillons, etc.). Cent établissements ont fait l'objet de travaux en 2024 et 2025.

Ainsi, les mois qui viennent vont permettre de tester dans 16 lycées pilotes des systèmes de sécurisation complets et connectés sur la base d'une analyse de risque partagée pour chaque établissement, associant services de la Région, établissements, autorités académiques et forces de l'ordre. Ce plan, intégré et cohérent, comportera différents équipements de sûreté (dispositif d'alerte PPMS, contrôle d'accès, détection d'intrusion, vidéoprotection, poste local de visualisation, aménagements de clôtures et d'ouvrants), adaptés à chaque établissement.

Concrètement, ces établissements pilotes du Grand Est se verront dotés les premiers à compter du second semestre 2025, en prélude d'un déploiement plus large par vagues annuelles.

À noter : la mise en œuvre de ce plan repose sur une étroite collaboration entre tous les acteurs impliqués notamment les services des trois rectorats, de la DRAAF, les chefs d'établissements et les services de la Région.

CONTACT PRESSE

presse@grandest.fr

Sécurisation des lycées : les Régions engagées



Région
Hauts-de-France

Sécurisation des lycées : un engagement structurant de la Région Hauts-de-France

Dans un contexte où les collectivités régionales sont en première ligne pour garantir des conditions d'accueil sûres et adaptées aux missions éducatives et pédagogiques, la Région Hauts-de-France affirme son engagement avec une stratégie ambitieuse et structurée de sécurisation des lycées.

Cette démarche s'inscrit dans une vision globale de modernisation des établissements : amélioration des accès, gestion maîtrisée des flux, surveillance renforcée des abords et rénovation bâtementaire. Elle se traduit concrètement par la généralisation de la vidéoprotection. 1302 caméras ont été installées dans 169 lycées, pour un investissement de 8,3 millions d'euros, permettant une couverture efficace des points d'entrée et de sortie des sites.

En parallèle, un programme spécifique de 10 millions d'euros, engagé dès 2024, a permis le lancement de nombreuses opérations de sécurisation périmétrique : installation de

portails automatisés, dispositifs de contrôle d'accès, visiophones ou encore de sas d'entrée selon les besoins des établissements et leur situation géographique. Ces interventions sont conduites à partir de diagnostics techniques approfondis, en lien avec les lycées, les services de la Région et les services de police ou de gendarmerie.

À Amiens, le lycée de la Hotoie illustre concrètement cette dynamique, avec la réalisation d'une protection de 275 mètres, pensée en cohérence avec le plan local d'urbanisme. Réalisée pendant les congés scolaires afin de limiter les perturbations, elle assure désormais une maîtrise sécurisée des accès.

En mobilisant des moyens importants et une méthodologie rigoureuse, la Région Hauts-de-France confirme son rôle structurant en faveur de lycées sûrs, modernes et pleinement adaptés aux réalités d'aujourd'hui.

CONTACT PRESSE

Peggy COLLETTE

peggy.collette@hautsdefrance.fr

Sécurisation des lycées : les Régions engagées



La Région Île-de-France vote l'acte III du bouclier de sécurité des lycées

Afin de protéger davantage encore les communautés éducatives, la Région Île-de-France, engagée de longue date pour la sécurisation des lycées, a voté en conseil régional le 18 juin, l'acte III du bouclier de sécurité des lycées qui décline les mesures suivantes :

- L'accélération des travaux de sécurisation périmétrique et électronique des établissements. Depuis 2016, la Région a déjà mené des travaux de sécurisation (vidéoprotection, sas, système anti-intrusion, clôture...) dans plus de 440 lycées publics et 127 lycées privés pour près de 220 M€. Depuis le mois d'avril, tous les lycées publics sont en outre équipés de boutons d'alarmes qui les relient directement aux forces de l'ordre.
- Le doublement des brigades de sécurité. Créés en 2019, les brigades régionales de sécurité comptent aujourd'hui une centaine d'agents formés à la sécurisation et à la médiation, qui interviennent à la demande des proviseurs ; ces brigades seront doublées d'ici la fin du mandat pour répondre aux demandes croissantes d'intervention.
- L'accélération du raccordement des caméras des lycées aux centres

départementaux de supervision, à l'image de ce que la Région teste dans le Val d'Oise où elle expérimente le raccordement et le visionnage de manière centralisée en un même lieu sécurisé de l'ensemble des caméras des lycées du département. Ce centre fonctionnera 24/24h et 7 jours sur 7, notamment la nuit, le week-end et les vacances, pour que la sécurité ne repose pas uniquement sur les personnels sur site. Il sera exploité en lien étroit avec les forces de l'ordre.

- La création du réseau francilien de lutte contre les rixes pour mettre en relation les associations locales et historiquement engagées contre les rixes avec les acteurs institutionnels et les forces de l'ordre tels que les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR), les préfetures, la police nationale ou encore les Brigades Régionales de Sécurité (BRS).
- La généralisation pour tous les lycées volontaires de l'expérimentation « zéro portable en cours », qui bénéficie déjà à près de 23 000 lycéens et qui vise, notamment, à assurer davantage de concentration en cours.

CONTACT PRESSE

servicepresse@iledefrance.fr

Sécurisation des lycées : les Régions engagées



La Région des Pays de la Loire renforce la sûreté dans ses lycées

La Région des Pays de la Loire investit pour garantir la sécurité des élèves et des personnels dans ses lycées. 6 M€ sont consacrés à la sécurisation des établissements dans le cadre de la Stratégie d'investissement dans les lycées 2025-2030. Une enveloppe qui vient en complément des 14,4 M€ déjà votés pour mener, depuis 2016, un plan d'action pragmatique, basé sur un diagnostic approfondi des 116 lycées publics du territoire. L'objectif est de répondre aux besoins spécifiques de chaque établissement, en lien avec le rectorat. Le plan concerne également les établissements privés, avec un cofinancement régional pouvant atteindre 75 % des investissements liés à la sécurité et à la sûreté des bâtiments.

Le plan, qui s'adapte chaque année aux nouvelles demandes, se concentre sur trois axes principaux :

1. l'installation ou l'extension des systèmes d'alerte intrusion (PPMS) ;
2. la protection périmétrique des édifices (clôtures, portails motorisés) ;
3. la sécurisation des accès, avec différenciation entre piétons et véhicules.

À ce jour, près de 100 % des lycées publics sont équipés d'un système d'alerte sonore lié au Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Environ 90 % des établissements disposent d'une installation complète avec alerte sonore, messages préenregistrés, et boutons de déclenchement.

CONTACT PRESSE

Sophie FERGER

sophie.ferger@paysdelaloire.fr

Tél. : 07 72 21 16 97



La vidéosurveillance est également déployée, principalement pour le contrôle des accès. 50 % des lycées en sont équipés, avec une priorité donnée aux établissements où la loge d'accueil ne permet pas de visuel direct.

Au total, plus de 510 actions ont été soutenues dans le cadre de ce plan de sûreté, témoignant de l'engagement fort de la Région pour garantir un environnement sûr et sécurisé dans ses lycées.

Ce programme s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des établissements, visant à offrir aux élèves, personnels et à la communauté éducative des conditions optimales d'apprentissage et de travail, tout en répondant aux enjeux de sécurité actuels.

L'ambition des Régions pour le bien manger au lycée

Depuis 2005, les Régions mènent des politiques ambitieuses en matière de restauration scolaire.

L'article L214-6 du code de l'éducation dispose que la collectivité « assure l'accueil, la restauration, l'hébergement [...] dans les [établissements] dont [elle] a la charge ». Les dépenses au titre de la restauration scolaire figurent parmi les dépenses obligatoires.

Au croisement de leurs compétences éducatives, agricoles et de transition écologique, les Régions s'attachent à :

- promouvoir une alimentation saine et de qualité dans les lycées ;
- favoriser l'accès de tous à la restauration notamment par des tarifications adaptées ;
- contribuer au bien-être et la santé des lycéens notamment par l'éducation au goût ;
- développer des filières agricoles locales et vertueuses ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire.

Quelques chiffres (source Observatoire des politiques régionales)

- 180 millions de repas servis chaque année dans les cantines des lycées publics
- 91 % des lycées publics possèdent un restaurant collectif, dont 93 % fonctionnent avec une cuisine sur place

- 6 Régions appliquent la tarification sociale dans leurs restaurants scolaires. Les autres financent des aides pour les familles en difficulté via leur fonds social lycéen.
- Les Régions prennent en charge 57 % du prix du repas. Alors que le coût moyen d'un repas à la cantine dépasse les 10 €, le tarif cible facturé aux familles se situe autour de 4,3 €.
- Malgré le coût de plus en plus élevé les tarifs sont globalement stables : 7 Régions ont voté une augmentation moyenne de 2,4 % pour cette année.
- 29 % est la moyenne des achats de produits locaux dans la restauration scolaire des Régions (définition variable du produit local selon les Régions)

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et agro-alimentaire (EGAlim) du 30 octobre 2018, complétée par la loi Climat et résilience, a défini des objectifs ambitieux concernant la restauration collective : au moins 50 % de produits durables et/ou de qualité, dont au moins 20 % de produits biologiques. Ces objectifs s'appliquent dans les repas servis depuis le 1^{er} janvier 2022.

Degré d'atteinte de ces objectifs par les Régions : 20,9 % de produits durables et/ou de qualité, 11,1 % de produits bio en 2025 (moyenne sur les régions de métropole).

L'ambition des Régions pour le bien manger au lycée



Nourissons l'avenir de nos régions !

Le 29 janvier, François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire et Loïc CHESNAIS-GIRARD, Président de la Région Bretagne, ont eu le plaisir d'ouvrir les 1^{ères} Rencontres inter-régionales de la restauration scolaire à Blois.

Cette journée a mis à l'honneur l'engagement des Régions dans ce domaine. Un engagement qui s'incarne en grande partie dans le savoir-faire des chefs de cuisine, des agentes et agents des collectivités qui élaborent et réalisent les repas proposés quotidiennement aux élèves et commensaux dans les lycées. Une « classe gourmande », animée par 3 chefs renommés, a été organisée dans les cuisines pédagogiques du lycée hôtelier de Blois mettant à l'honneur les 24 chefs (12 Régions) qui ont œuvré pour produire un repas composé de produits locaux et bio et respectant un coût denrées de 3 €.

A cette occasion, 10 établissements de la Région Centre-Val de Loire ont obtenu le label EBE (Etablissements Bio Engagés) validant l'atteinte de plus de 22 % d'approvisionnement de denrées biologiques dans la confection des repas. A ce jour, 29 lycées sont labellisés, résultat de l'engagement fort des chefs de cuisine et de l'accompagnement des services de la Région.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, sur le volume financier de denrées alimentaires achetées par les lycées : 18,9 % sont locales, 17,2 % sont issues de l'agriculture biologique et 29,7 % répondent aux critères qualités de la Loi EGalim ; soit une

progression de 50 % en 3 ans.

Cette qualité devant rester accessible, la Région Centre-Val de Loire généralise la mise en œuvre d'une tarification sociale pour les services de restauration et d'hébergement. En septembre 2025, c'est donc tous les établissements de la Région Centre-Val de Loire qui proposeront une tarification basée sur le quotient fiscal des familles.



Rencontres inter-régionales de la restauration scolaire.

© Centre-Val-de-Loire

En proposant des repas allant de 3,40 € à 5,15 €, la Région soutient l'ensemble des familles et supporte entre 50 % et 70 % du coût total de production d'un repas.

CONTACT PRESSE

Kim HAMISULTANE

kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr



Un record : plus de 24 % de produits bio dans les assiettes !

On mange de mieux en mieux dans les selfs des lycées bretons

Dans les selfs des lycées publics bretons, le pari, lancé il y a 5 ans sur le bien-manger à la cantine, est en passe d'être gagné. Avec, dans les assiettes, 37,2 % de produits sous label dont 24,1 % en bio, les résultats sont là, grâce au plan d'actions régional mené auprès des équipes de restauration. Et ce n'est pas fini ! La création, en 2024, de Breizh Achats, centrale créée avec les 4 départements bretons, marque une nouvelle étape dans cette volonté de bien nourrir les jeunes et de les former au goût. En mutualisant les approvisionnements, les collectivités proposent aux 209 collèges et 116 lycées d'élargir leurs choix et d'accéder, en quantité, à des produits locaux de qualité.

Malgré l'inflation de ces dernières années, la Région a maintenu ses efforts et continué de prendre en charge 70 % du coût des 9 millions de repas servis chaque année. En 2025, grâce aux premiers appels d'offre de Breizh Achats (viandes et charcuteries), les lycées vont pouvoir s'approvisionner auprès de producteurs locaux ayant répondu aux cahiers des charges en termes de qualité, quantité et ce, toute l'année. Une mutualisation des achats qui permet de soutenir l'agriculture bretonne.

Côté mer, la Région expérimente pour que soit proposé, à table, davantage de poisson frais

pêché localement. L'objectif est d'acheter dans les ports bretons 70 % des produits de la mer et d'en cuisiner 2 à 3 fois par semaine pour (re) donner aux jeunes le goût de la mer. Après le sud Finistère, l'initiative s'étend à Lorient et au Centre Bretagne. Pêcheurs et mareyeurs partenaires se réjouissent de cette action qui leur apporte un marché non négligeable dans la période.

Parallèlement à cette politique d'achats, la Région incite ses équipes de restauration à cuisiner maison des produits de saison. Tous jouent un rôle éducatif pendant le service, en conseillant les lycéens, en adaptant les portions aux appétits, en luttant, avec eux, contre le gaspillage. Chefs et agents bénéficient de formations sur l'alimentation des jeunes ou encore la cuisine végétarienne.

Tous les deux ans, le Défi des chefs, concours culinaire dédié aux cuisiniers des lycées, met en valeur leur métier et savoir-faire. En juin dernier, ce sont les chef et second du lycée Chateaubriand à Rennes (3400 repas/jour) qui ont remporté la 3^e édition du challenge. Ils avaient déjà décroché en mars le label Établissement Bio Engagé (+22 % de produits bio dans l'assiette), comme 17 autres lycées bretons. Certains ont déjà franchi la barre des 30 % et 23 autres seront labellisés en 2025.

CONTACT PRESSE

Odile BRULEY

presse@bretagne.bzh

Tél. : 06 76 87 49 57

L'ambition des Régions pour le bien manger au lycée

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Développer la part de denrées alimentaires locales et bio : un enjeu fort pour les restaurations de nos lycées

Les élus ont fixé un objectif ambitieux dans le plan de mandat régional : atteindre à l'horizon 2028 une proportion de 75 % de produits locaux et/ou de bio dans les assiettes des lycéens.

Depuis 2023, des actions d'expérimentation sont déployées dans 21 lycées des territoires de Dijon et de Besançon pour :

- Aider les agriculteurs à accéder plus facilement aux marchés publics, en lien avec les Chambres d'agriculture, et les accompagner dans leurs démarches administratives.
- Mettre en relation directe les lycées et les producteurs locaux via les marchés publics de la Région et un catalogue de produits adaptés.
- S'engager aux côtés des acteurs sur le terrain pour faire évoluer les pratiques dans la restauration scolaire : former, informer et accompagner le personnel des lycées chargés des commandes, les chefs cuisiniers et leurs équipes.
- Proposer au public de nos restaurations scolaires une alimentation plus saine et soucieuse de développement durable, pouvant par ailleurs favoriser une pédagogie autour de ces questions.

Après deux années d'expérimentation, la part des produits locaux et bio dans les lycées atteint 43 %, soit une augmentation de 9 %, malgré un contexte marqué par l'inflation et la hausse des prix alimentaires.

CONTACT PRESSE

Marie SOUVERBIE

marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr

Tél. : 03.80.44.34.66

Compte tenu des résultats encourageants et de l'adhésion des acteurs autour de cette ambition régionale, Marie-Guite DUFAY, présidente de Région, a annoncé l'élargissement progressif de ces actions à toute la région à partir de juin 2025.



« Grâce à l'intervention de la Région, nous accédons à un catalogue de produits locaux et bio qui nous permet de confectionner des menus équilibrés et variés, de valoriser nos agriculteurs locaux, et par ce biais, d'éduquer ces futurs adultes à manger plus sainement. » Laetitia PRIERE, cheffe de cuisine - Lycée Les Marcs d'Or.

« L'expérimentation de la Région nous a permis de fournir les lycées dijonnais en viande de boeuf et de veau de notre production. Elle a aussi permis le lancement de l'activité de notre atelier de découpe. » Sébastien ASDRUBAL, agriculteur à Is-sur-Tille.



Bien manger dans les restaurants scolaires des lycées du Grand Est

La qualité de l'alimentation dans les restaurants scolaires des lycées du Grand Est est un objectif majeur que s'est fixé la Région. La région s'est dotée d'un programme ambitieux « ADAGE » (Alimentation Durable et Autonome en Grand Est), porté par plusieurs directions de la Région, permettant d'actionner l'ensemble des leviers à notre disposition et de répondre aux défis portés par les lois EGALIM et Climat et résilience.

L'introduction de produits locaux et respectueux de l'environnement peut entraîner des coûts supplémentaires pour la restauration scolaire. C'est pourquoi la Région apporte depuis janvier 2024 un soutien financier aux établissements, afin de compenser une partie du surcoût des achats de produits locaux sous signe de qualité (SIQO) ou issus de l'agriculture biologique, et ainsi répondre aux objectifs régionaux et nationaux. Une aide de 20 centimes maximum par repas produit est versée aux établissements en fonction des taux mesurés trimestriellement pour les produits locaux (13 centimes maximum) et SIQO (7 centimes maximum). En un an, cette mesure a déjà produit ses effets avec une hausse moyenne de 1 % du taux de produits locaux et de 1,9 % de SIQO. Le suivi de l'évolution des taux par établissement est réalisé chaque trimestre et fait l'objet d'une publication envoyée aux élus et aux lycées, afin de leur permettre de se situer par rapport à la moyenne régionale.

L'approvisionnement en produits locaux et de saison est également une des difficultés rencontrées par les lycées, car, bien qu'ils aient établi des partenariats avec des producteurs régionaux, la disponibilité constante des

produits peut parfois poser problème, en particulier lors de conditions météorologiques extrêmes ou d'événements imprévus. Afin de les accompagner dans cette démarche, la Région a lancé un AMI (appel à Manifestation d'Intérêt) auprès d'opérateurs locaux. L'objectif est d'identifier des structures existantes, pouvant proposer aux lycées publics de la Région Grand Est un accompagnement propre à favoriser et développer l'approvisionnement en produits alimentaires durables locaux et de qualité, conformément au code de la commande publique.

Le développement d'une offre de formation adaptée aux nouveaux enjeux est également un objectif majeur de la collectivité régionale. Au-delà de la formation initiale, il est important de maintenir un niveau constant de compétence au fil des ans, c'est pour cela que la Région a notamment mis en place un plan de formation à la cuisine végétarienne et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Par ailleurs, elle a créé une communauté des chefs sur l'extranet et organise des rencontres de pairs deux fois par an, afin de leur permettre d'échanger sur les bonnes pratiques et de se former ensemble.

Enfin, tout au long de l'année, la Région organise des animations dans les lycées à destination des élèves et des personnels comme la semaine « fabuleuses légumineuses », la semaine « 0 déchets », ou encore les semaines « menus à thème ». Ces événements permettent à la fois de sensibiliser les agents et les convives, mais également de créer une émulation au sein des équipes de cuisine.

CONTACT PRESSE

presse@grandest.fr

L'ambition des Régions pour le bien manger au lycée



Une restauration durable et de qualité



La restauration scolaire est au cœur de nombreux objectifs, traduisant des changements sociétaux : menu végétarien, approvisionnement de qualité, réduction des déchets... Ces mutations mettent les équipes de cuisine au défi de renouveler leurs pratiques, d'adapter au mieux leur prestation aux attentes des élèves, de hisser les « cantines » à un niveau de qualité permettant de leur donner une place stratégique au sein des lycées et de la vie de l'élève.

Afin d'accompagner au mieux ces changements et de valoriser les dynamiques vertueuses, une labellisation des services restauration des lycées publics a été mise en place en Occitanie en 2024 : « Cant'Occ - Les cuisines pour demain ! ».

Construit en concertation avec les parties prenantes de la restauration scolaire des lycées, le label Cant'Occ s'articule autour des principaux champs de la restauration scolaire :

- produits de qualité, bio, locaux, équitables ;
- qualité de la nutrition ;
- gestion environnementale du restaurant ;
- sécurité sanitaire ;
- culture et savoir-faire culinaire, cultures du territoire ;
- accueil et information des convives.

Lancé en 2024, ce label rassemblait 17 premiers lycées volontaires, dont 14 ont été labellisés.

CONTACT PRESSE

service.presse@laregion.fr

En 2025, la dynamique se poursuit avec 23 établissements labellisés, qui justifient de



49 % d'achats locaux pour un prix de revient moyen de 2,73 € par repas.

Les services de la Région accompagnent les établissements volontaires dans la préparation du label et lors de l'audit annuel réalisé par le prestataire Ecocert. Les conclusions des audits sont partagées en commission régionale de labellisation représentative des parties prenantes de la restauration lycéenne : parents d'élèves, lycéens, professionnels des lycées, élus, membres du Conseil Régional des Jeunes...

Le label Cant'Occ a un réel impact en matière de transition vers une restauration durable. Une évaluation régulière de l'atteinte des exigences du label garantit ainsi aux convives la qualité du service restauration.



Ici, on cuisine ! : une révolution gustative dans les lycées des Pays de la Loire

L'année scolaire 2024-2025 a marqué un tournant dans la restauration des lycées publics des Pays de la Loire avec l'opération « Ici, on cuisine ! ». Ce projet ambitieux, porté par la Région, a transformé les restaurations scolaires des lycées publics en véritables laboratoires du goût, où qualité rime avec produits frais et savoir-faire local.



© RPDL - J. Sarago

Un parrainage qui inspire

Sous le parrainage exceptionnel d'Alexandre COUILLON, les lycéens ont savouré cette année des menus conçus par le chef 3 étoiles et préparés avec passion par les équipes de restauration. Cette initiative a prouvé que la restauration collective peut être synonyme d'excellence, d'éducation au goût et de partage. Un nouveau chef prendra la relève pour parrainer l'édition 2025-2026 et proposera également des menus de saison, repris par les équipes des lycées.

CONTACT PRESSE

Sophie FERGER

sophie.ferger@paysdelaloire.fr

Tél. : 07 72 21 16 97

Encourager le « fait-maison »

Les cuisines modernisées et équipées, grâce à un vaste plan de financement de 40 M€ d'ici 2027, donnent vie au « fait-maison ». Suivis par une équipe de nutritionnistes et formés lors d'ateliers et d'une masterclass destinée aux chefs, les personnels de restauration sont encouragés à utiliser le moins possible d'aliments transformés, au bénéfice de la qualité et de leur budget.

En complément, seront inscrits au programme de « Ici, on cuisine ! » en 2025-2026 :

- le renforcement des partenariats avec des filières agricoles et alimentaires pour augmenter la part de denrées locales dans les menus ;
- la Journée des Chefs, un événement phare pour inspirer et former les chefs de lycées, favorisant l'échange de bonnes pratiques et l'innovation culinaire ;
- un label « Ici, on cuisine ! », pour récompenser et valoriser l'engagement des équipes de restauration et illustrer la qualité des repas servis.

La restauration dans les lycées des Pays de la Loire

- 9,3 millions de repas servis par an
- 110 services de restauration
- 593 agents de restauration
- Environ 26 M€ d'achat de denrées pour l'année scolaire

L'ambition des Régions pour le bien manger au lycée



Tous à table pour les lycées - une restauration scolaire engagée au service de la réussite des lycéens

Parce que bien se nourrir est essentiel pour réussir, la Région Sud mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse en matière de restauration scolaire. Qualité des repas, proximité des approvisionnements et accessibilité pour tous : tels sont les piliers de son action. Depuis 2018, la Région agit en cohérence avec les grandes lois environnementales et alimentaires, en privilégiant un modèle 100 % internalisé, qui permet de servir chaque année près de 11 millions de repas dans les lycées publics de son territoire.

Pour construire une stratégie à la hauteur des enjeux, un large cycle de concertation a été engagé : assises régionales de la restauration lycéenne, rencontres régulières avec des panels de chefs de cuisine, enquêtes de terrain auprès des lycéens, ateliers avec les partenaires et acteurs de la communauté éducative.



Parmi les actions engagées :

- une tarification plus équitable mise en œuvre dès janvier 2025, avec un renforcement du budget alloué aux produits de qualité ;

- des outils concrets contre le gaspillage, comme la pesée des déchets dans les cuisines, des escapes games « zéro déchet » ou des solutions de réservation des repas ;
- une éducation au goût et à l'alimentation, via les ateliers « Ambassadeurs du goût » ou les visites d'exploitations agricoles ;
- un soutien actif aux circuits courts, grâce à une centrale d'achat régionale renforcée et des formations dédiées aux chefs de cuisine ;



- une valorisation des métiers de la restauration scolaire, avec des campagnes de recrutement et des partenariats avec les acteurs de la formation et de l'insertion.

La Région Sud s'appuie sur une dynamique de co-construction avec les acteurs de terrain à travers quatre grandes priorités :

- accompagner le parcours lycéen autour de l'alimentation ;
- bien manger pour un juste prix ;
- lutter contre le gaspillage et mieux gérer les déchets ;
- valoriser les talents de la restauration scolaire.

CONTACT PRESSE

servicedepresse@maregionsud.fr

Des politiques éducatives en soutien aux projets des lycées

La compétence éducative des Régions va bien au-delà de leur responsabilité historique sur le bâti scolaire. Elles multiplient les actions éducatives en soutien aux projets pédagogiques des lycées. Des actions volontaristes financées par décision de la collectivité, en réponse aux besoins exprimés par les communautés éducatives.

Ainsi cette année nous avons souhaité valoriser, parmi les actions exemplaires, celles de la Région Normandie qui a choisi d'accompagner les lycéennes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui soutient les élèves en situation de mal-être psychologique.

Les Régions Bretagne et Centre-Val de Loire, quant à elles, financent des budgets participatifs ou des appels à projets pour soutenir des projets éducatifs innovants sur le numérique, la culture, l'orientation, la santé, la citoyenneté, l'Europe ou l'environnement...

La Région Nouvelle-Aquitaine organise pour sa part un festival pour promouvoir la créativité de ses lycéens et apprentis.

Au total, les Régions consacrent 40 millions d'euros à ces actions éducatives.

Des politiques éducatives en soutien aux projets des lycées



La Région sensible au bien-être des élèves

Au-delà de la sécurisation des établissements, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage activement pour améliorer le bien-être des lycéens, en complément des actions menées par l'État.

Une expérimentation innovante, intitulée « Second souffle », est actuellement menée au lycée Raymond Cortat à Aurillac (15), en partenariat avec l'établissement et les autorités académiques. Ce projet vise à accompagner les élèves en situation de mal-être psychologique à travers six mesures concrètes :

- renforcement des équipes par une augmentation du nombre d'infirmiers scolaires ;
- formation des adultes, développement des compétences psycho-sociales pour mieux accompagner les élèves ;
- ateliers de relaxation et sophrologie, encadrés par une infirmière psychologue, pour les élèves de Première et Terminale ;
- consultations psychologiques individuelles, assurées par un psychologue libéral ou via la Maison des Adolescents ;

- accueil d'un chien d'assistance, en partenariat avec Handi'Chiens, pour apaiser les élèves et favoriser leur réussite ;
- création d'un espace détente, aménagé au sein du lycée.

La Région agit contre le harcèlement scolaire

La Région a ainsi cofinancé les 2^e Assises régionales sur ce thème en octobre 2024, aux côtés du centre RÉSIS.

Depuis 2019, l'appel à projets « Stop Harcèlement » a permis de soutenir 215 initiatives portées par des établissements, associations ou collectivités, autour de la sensibilisation, la formation et l'innovation pédagogique.

Dès la rentrée prochaine, les financements seront recentrés sur six associations proposant des programmes « clés en main » aux lycées, avec pour objectifs : prévention, sensibilisation et amélioration durable du climat scolaire.

Enfin, les bus scolaires régionaux sont équipés de vidéosurveillance, contribuant à prévenir et détecter les situations de harcèlement.

CONTACT PRESSE

Tél. : 04 26 73 48 20

Des politiques éducatives en soutien aux projets des lycées



Des projets pédagogiques autour du climat et de la culture

Un 2^e budget participatif et davantage d'éducation artistique

La Région a dressé en fin d'année scolaire un bilan positif du premier budget participatif lycéen, expérimenté en 2024 et 2025 dans 9 établissements. Sur le même modèle que celui déployé par les collectivités locales, il s'agissait de mettre en œuvre cet exercice démocratique dans l'enceinte d'un lycée, autour de la thématique des enjeux climatiques. Plantation d'arbres, éco-pâturage, installation de poulaillers, récupérateurs d'eau, friperie, éco-pédaliers... : les lycéens n'ont pas manqué d'idées pour verdier leur cadre de vie et alléger leur bilan carbone. Cette 1^{re} édition a permis de financer 41 projets (20 000 € max/établissement) initiés par des jeunes et approuvés, ensuite, par leurs camarades. Dix nouveaux lycées participeront, à compter de septembre, à la 2^e édition de ce budget participatif, toujours sur le thème des enjeux climatiques.

Largement plébiscité, Karta Bretagne continue par ailleurs d'accompagner chaque année près de 1 500 projets éducatifs innovants (aide de 20 à 50 % par opération) portés par les enseignants. Depuis 20 ans, tous les lycées publics et privés y font appel pour conduire des actions pédagogiques originales dans 5 domaines : développement durable, santé & qualité de vie, égalité & lutte contre les discriminations, citoyenneté & engagement, éducation

culturelle, artistique & scientifique.

L'éveil aux arts mobilise plus de la moitié des projets Karta mais la Région a souhaité aller plus loin, au titre de l'EAC (éducation artistique et culturelle) dont elle a fait une priorité. Trois lycées viennent d'expérimenter, grâce à un appui de 10 000 €, un compagnonnage avec des artistes et structures de leur territoire (cinéma, salle de concerts, festival...), l'enjeu étant que les jeunes s'approprient, sur 2 ou 3 ans, un environnement culturel qui leur est proche sans qu'ils ne le connaissent vraiment. À la rentrée, 4 autres établissements vont entrer dans ce dispositif de résidence, destiné prioritairement aux lycéens professionnels, souvent éloignés des équipements culturels des grandes villes.

De la culture à l'agriculture, il n'y a qu'un pas : la volonté de la Région est de former et d'aider à l'installation de nouveaux exploitants. C'est pourquoi elle a mis en place un « Pass classe à la ferme » pour attirer les jeunes dans les nombreux lycées agricoles du territoire. Plus de 2 000 enfants et adolescents en ont bénéficié cette année. Accueillis majoritairement dans les fermes pédagogiques des établissements, ils y ont vécu une expérience unique qui leur a permis de découvrir la diversité des métiers et des productions bretonnes.

CONTACT PRESSE

Odile BRULEY

presse@bretagne.bzh

Tél. : 06 76 87 49 57

Des politiques éducatives en soutien aux projets des lycées



MA RÉGION
Ô LYCÉES

Ma Région Ô Lycée : des politiques éducatives ambitieuses au service de la réussite des élèves

Depuis 1998, la Région Centre-Val de Loire soutient les actions éducatives dans les lycées, en faveur de l'égalité des chances. En 2025, elle lance un nouveau cadre : « Ma Région Ô Lycée », pensé pour répondre aux enjeux éducatifs actuels et à venir. Il s'organise autour de trois piliers et vient soutenir les initiatives de l'ensemble des communautés éducatives des établissements.

Le premier pilier est un appel à projets, qui soutient financièrement des actions élaborées par les équipes éducatives dans six thématiques :

- mobilité européenne : favoriser l'ouverture au monde via des séjours en Europe ;
- citoyenneté : encourager l'engagement des jeunes sur les grands enjeux de société ;
- santé : promouvoir le bien-être physique et mental ;
- orientation : accompagner les choix d'avenir ;
- culture : soutenir les pratiques artistiques

aux côtés de professionnels ;

- numérique (thématique spéciale 2025/2026) : axe clé des mutations sociales, économiques et environnementales, de l'IA aux réseaux sociaux.

Le deuxième pilier est constitué de projets clés en main dans l'ensemble des thématiques (hors mobilités), élaborés par la Région et faciles à mettre en œuvre dans les lycées.

Exemple : « *Le tribunal des générations futures – L'IA va-t-elle sauver le monde ?* », projet interactif mené comme un procès, où les élèves débattent, dans toutes les dimensions, des impacts de l'intelligence artificielle.

Enfin, un budget participatif permettra aux lycéens de proposer et concrétiser leurs idées de projets dans leurs établissements.

Grâce à cette politique ambitieuse, la Région Centre-Val de Loire se mobilise pour favoriser la réussite des élèves.

CONTACT PRESSE

Kim HAMISULTANE

kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr

Des politiques éducatives en soutien aux projets des lycées



La Région Normandie s'engage pour les lycéennes : mixité, égalité et ambition



La Région Normandie multiplie les initiatives pour accompagner les lycéennes dans leur parcours scolaire et professionnel. À travers les « Girls'days », l'Agence régionale de l'orientation et des métiers organise des journées portes ouvertes dans des lycées scientifiques et technologiques, inspirées du modèle du lycée Pablo Neruda à Dieppe (la part de filles dans cet établissement est passée de 11 % à 27 % en deux ans). En 2025, cinq établissements ont accueilli 280 collégiennes de 4^e et 3^e, avec une évaluation en cours pour mesurer l'impact sur leur choix d'orientation.

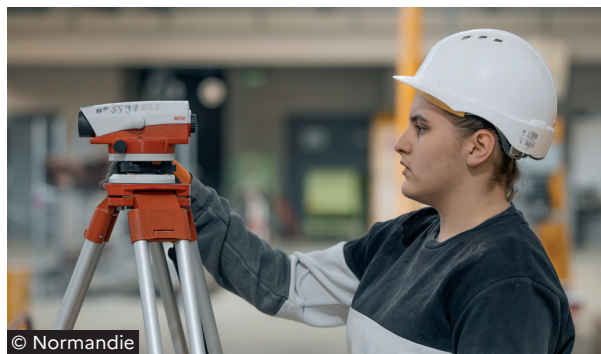
En complément, pour éveiller l'intérêt des jeunes pour les sciences, la Région propose des journées animées par la journaliste scientifique Morgane GUILLET, du media numérique *Brief* fourni à tous les lycéens dans le cadre du dispositif régional « Pack Numérique Lycéen ». Conférences, ateliers sur l'esprit critique et désormais un module sur la mixité permettent

de déconstruire les stéréotypes et de découvrir le champ des compétences scientifiques. Plus de 2000 élèves ont déjà participé à ces rencontres.

Des films valorisant les lycées professionnels complètent ce dispositif pour inspirer les lycéennes autant que les lycéens dans leur parcours. [Les lycées normands - YouTube](#)

Autre priorité : la lutte contre la précarité menstruelle comme levier d'intégration des filles. En 2024, une expérimentation dans 15 lycées a permis à près de 5000 lycéennes d'accéder gratuitement à des protections périodiques. Fort de ce succès (91 % de satisfaction), la Région déploie progressivement des distributeurs dans les lycées publics volontaires.

Ces actions concrètes traduisent une volonté forte : offrir à chaque lycéenne les moyens de s'épanouir, de trouver sa place, de s'orienter librement et de construire un avenir à la hauteur de ses ambitions.



CONTACT PRESSE

Charlotte CHANTELOUP

charlotte.chanteloup@normandie.fr

Tél. : 06 42 08 11 68

Des politiques éducatives en soutien aux projets des lycées



Le Nouveau Festival : valoriser la créativité et l'engagement de la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine

Organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Nouveau Festival est un événement annuel destiné à promouvoir, accompagner et valoriser la créativité des lycéens et apprentis néo-aquitains autour de domaines variés : arts plastiques et visuels, musique, danse, théâtre, slam, photographie, sciences et développement durable, médias, bénévolat...

Le festival est conçu comme un espace d'expression et de partage : les jeunes sont à la fois acteurs et spectateurs, présentant leurs projets tout en découvrant ceux des autres. Cette dynamique favorise la rencontre, l'ouverture, la curiosité et la reconnaissance mutuelle.

Une exigence de qualité pour une véritable reconnaissance

Chaque projet sélectionné bénéficie d'un accompagnement professionnel, permettant aux jeunes d'approfondir leur démarche artistique, culturelle, scientifique ou citoyenne. Tout est mis en œuvre pour garantir la qualité des conditions de présentation et une mise en valeur professionnelle des productions et permettre ainsi aux jeunes de vivre une expérience valorisante et structurante.

Une dimension européenne et internationale

Comme chaque année, l'ouverture sur le monde est un des piliers du festival : tournoi d'improvisation théâtrale avec des jeunes de Chicoutimi (Québec), orchestre européen réunissant des participants d'Italie, Malte, Roumanie, Allemagne et une vingtaine de

lycéens néo-aquitains.



Un projet politique fort porté par la Région

À travers cet événement, la Région Nouvelle-Aquitaine affirme sa confiance dans la jeunesse et son soutien aux initiatives, à l'engagement, à l'esprit critique et à la capacité d'agir des jeunes. Le Nouveau Festival participe pleinement à la construction de citoyens créatifs, responsables et solidaires, dans une société où leur parole et leurs talents ont toute leur place.

Depuis sa création, plus de 18000 jeunes issus d'environ 200 établissements y ont participé, à travers 1850 projets portés soit par les établissements (options, ateliers, résidences d'artistes...), soit par les jeunes eux-mêmes (groupes de musique, créations individuelles...).

Rendez-vous les 20 et 21 mai 2026 au Rocher de Palmer à Cenon, pour une 10^e édition qui rassemblera près de 4000 jeunes autour de 200 projets artistiques, culturels, scientifiques ou citoyens, dans une ambiance festive, engagée et inspirante.

A suivre : le-nouveau-festival.fr

CONTACT PRESSE

Rachid BELHADJ

presse@nouvelle-aquitaine.fr

Tél. : 05 57 57 02 75

CONTACT PRESSE

Violaine HACKE

06 28 47 53 55

vhacke@regions-france.org



1 quai de Grenelle 75015 Paris

Tél.: 01 45 55 82 48

E-mail: contact@regions-france.org

www.regions-france.org